

Lobbès, le 21 mars 2023

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article L1122-12, alinéa 1^{er}, du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **mercredi 29 mars 2023 à 19h30** au salon communal (Place communale à Lobbès), en présentiel.

Dans le cadre de la pandémie, le port du masque est laissé à l'appréciation de tous.

L'ordre du jour est le suivant :

Séance publique

1. Motion de méfiance collective constructive à l'égard du Collège communal - Recevabilité - Vote
2. Motion de méfiance collective constructive à l'égard du Collège communal – Adoption d'un nouveau pacte de majorité – Vote
3. Examen des incompatibilités
4. Prestation de serment et installation du Bourgmestre et des Echevins
5. Démission du Directeur général – Vacance du poste - Abrogation de la délibération du Conseil communal du 15 février 2023 – Décision – Vote
6. Démission du Directeur général – Vacance de l'emploi – Prise d'acte
7. Recrutement d'un(e) Directeur(trice) général(e) – Appel aux candidats – Modalités de recrutement – Décision – Vote
8. Budget communal de l'exercice 2023 - Prorogation du délai de tutelle - Communication
9. Budget communal de l'exercice 2023 - Approbation - Communication
10. Marché de travaux en matière d'éclairage public - Renouvellement de l'adhésion de la Commune à la centrale d'achat ORES Assets - Pour décision - Vote
11. Décret voirie - Déplacement d'un tronçon du sentier vicinal n°34 à Bienne-lez-Happart - Résultats de l'enquête publique - Pour décision et approbation - Vote
12. Mandats de gestion d'immeuble avec le Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie – Rue de l'Entreville 85/1, 85/2, 85/3, 85/4 et 85/5 à Lobbès – Pour approbation - Vote
13. BRUTELE – Assemblée générale ordinaire du 18 avril 2023 – Approbation de l'ordre du jour - Vote

14. Procès-verbaux des Conseils conjoint et communal du 15 février 2023 - Pour approbation

15. Questions orales

Huis clos

16. Désignation du lauréat du prix Feron – Sars-la-Buissière – Vote à bulletin secret

17. Désignation du lauréat du prix Feron – Mont-Sainte-Geneviève – Vote à bulletin secret

18. Personnel enseignant - Ratification de la désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle dans le cadre de l'absence pour maladie d'une institutrice définitive - Vote à bulletin secret

19. Personnel enseignant - Ratification de la désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle dans le cadre de l'absence pour maladie d'une institutrice définitive - Vote à bulletin secret

20. Personnel enseignant - Ratification de la désignation à titre temporaire d'une institutrice primaire dans le cadre de l'absence pour congés exceptionnels d'un instituteur définitif - Vote à bulletin secret

21. Personnel enseignant - Ratification de la désignation à titre temporaire d'une institutrice primaire dans le cadre de l'absence pour maladie d'une institutrice définitive - Vote à bulletin secret

22. Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire – Vote à bulletin secret

23. Personnel enseignant - Ratification de la désignation à titre temporaire d'une institutrice primaire dans le cadre de l'absence pour maladie d'un instituteur définitif - Vote à bulletin secret

24. Personnel enseignant - Ratification de la désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle – Vote à bulletin secret

25. Personnel enseignant - Ratification de la désignation à titre temporaire d'une institutrice primaire dans le cadre d'une absence pour maladie d'une institutrice définitive – Vote à bulletin secret

26. Personnel enseignant - Ratification de la désignation à titre temporaire d'une institutrice primaire dans le cadre d'une absence pour maladie d'une institutrice définitive – Vote à bulletin secret

27. Personnel enseignant - Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire – Vote à bulletin secret

28. Personnel enseignant - Ratification de la désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle dans le cadre d'une absence pour raison médicale d'une institutrice maternelle définitive – Vote à bulletin secret

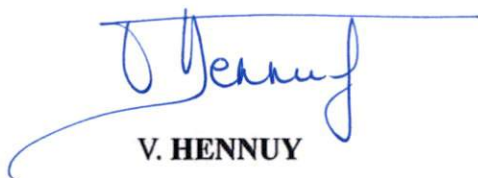
29. Personnel enseignant - Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire – Vote à bulletin secret

En application de l'article 21 du R.O.I, la Directrice générale f.f. et le Directeur financier f.f. se tiendront à votre disposition les vendredi 24 de 13h00 à 15h00 et mardi 28 mars 2023 de 16h00 à 18h00.

Si vous désirez consulter les dossiers en dehors des permanences, veuillez prendre rendez-vous avec la Directrice générale f.f. au 071/59 77 37.

Nous vous adressons, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos meilleures salutations.

La Directrice générale f.f.,


V. HENNUY

Par le Collège,



Le Bourgmestre,


L. BAUDUIN